



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 22 juillet 2025 à 10h30 – AUDITORIUM DI PIGNA

- Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en qualité de mandataire.
- La séance est ouverte à 10h50, par le Président M. François-Philippe BARBOLOSI.
- M. Ianis AUDON, du cabinet NINU, Commissaire aux Comptes dûment convoqué est présent.

ORDRE DU JOUR

1 / Le Président prend la parole afin de proposer Judith VERONIQUE comme secrétaire de séance et annonce les questions diverses qui seront abordées en fin de séance.

2/ Le Président fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire précédente du 16 octobre 2024.

- *Le PV de l'AGO du 16/10/2024 est mis au vote et adopté à l'unanimité*

3/ Le Président cède la parole au directeur Jérôme CASALONGA afin de présenter le compte-rendu d'activité 2024 (rapport détaillé en annexe).

- *Le compte-rendu d'activité 2024 (rapport détaillé en annexe) est mis au vote et adopté à l'unanimité*

4/ Le Président cède la parole à Anne TENAT-NICOLAI pour faire lecture du compte-rendu financier 2024, présenté au Conseil d'Administration.

Le résultat comptable de l'exercice 2024 est déficitaire de 42 138€ pour un budget total de 737 203€.

Les produits d'exploitation sont passés de 747k€ en 2023 à 666k€ en 2024, soit une baisse de 11% principalement due au fait qu'en 2023 l'association avait toujours des aides publiques à utiliser qui provenaient de la période Covid.

A noter que la subvention de l'Europe pour le projet Rawabet ne sera pleinement affectée dans les comptes qu'à partir de 2025. En effet, à cause de l'instabilité politique au Moyen Orient, les actions de ce projet ont été reportées à 2025.

Les charges d'exploitation sont passées de 838k€ en 2023 à 737k€ en 2024, soit une baisse de 12%. Ayant pris connaissance du déficit 2023 de 64k€, tardivement en 2024, des mesures d'économies ont été mises en place de manière réactive, mais cela n'a pas suffi pour contrebalancer la baisse des produits d'exploitation de 2023 à 2024.

Ces deux dernières années ayant été largement déficitaire, cela a eu un impact défavorable sur la trésorerie et le fond de roulement. Voce a contracté un prêt CAPI à taux zéro de 30 000€ en 2024.

- ***Le compte-rendu financier 2024 (compte de résultat analytique réalisé 2024 en annexe) est mis au vote et adopté à l'unanimité***

5/ M. Ianis AUDON, Commissaire aux Comptes, fait lecture de son rapport concernant les comptes 2024 et les certifie.

- ***Les membres de l'AGO prennent acte de la certification sans réserve par M. le Commissaire aux Comptes et de son appréciation***

6/ Le directeur Jérôme CASALONGA prend la parole afin de présenter le projet d'activité artistique et culturelle 2025.

- ***La programmation 2025 est mise au vote et adoptée à l'unanimité***

7/ Anne TENAT-NICOLAI prend la parole pour dresser le budget prévisionnel 2025.

Il s'agit là du budget prévisionnel annexé à la convention avec la CDC. 2025 sera l'année des réductions significatives de charges, de l'augmentation des subventions de fonctionnement ciblées et possiblement du recours à un prêt bancaire avec notre nouveau partenaire la Banque Populaire Méditerranée BPMED agence de l'île Rousse.

Depuis janvier 2025, la saisie comptable et le social ont été confiés à Andréa Planès, responsable administrative et financière de la Casa Musicale, entre autres. Cette mutualisation des ressources va largement contribuer à un suivi plus régulier des résultats de VOCE.

- ***Le budget prévisionnel 2025 est mis au vote et adopté à l'unanimité***

Questions diverses :

Le montant de la cotisation annuelle d'adhésion au CNCM Voce passe à 20€ à partir de l'année scolaire 2025-2026.

- ***Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité***
- Question de Philippe EXIBARD :
 - “pour relancer l'intérêt pour la cetera et permettre à de nouveaux élèves d'envisager cet instrument, serait-il possible de commander quelques cetera à 4 chœurs et les proposer en location ? “
 - réponse de Jérôme Casalonga : le budget ne permet pas cet achat et par ailleurs la fragilité de cet instrument rend la location délicate pour des enfants. Ce point pourra être discuté lors

de la prochaine réunion Scola en août 2025.

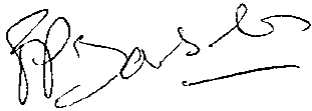
- Suggestion de Mme Josée MARTELLI :
 - profiter des changements de plateau lors du final pour une prise de parole en faveur des actions/concert/résidence/médiation que mènent le centre CNCM Voce tout au long de l'année et informer le public de la possibilité de soutenir ces actions grâce à l'adhésion annuelle de 20€.

- Projets 2025-2027 exposés par Jérôme CASALONGA :
 - projet de Biennale Corse-Sardaigne en 2027 à la Philharmonie de Paris
 - projet DEMOS en partenariat Philharmonie de Paris / CDC
 - sélection par les conservatoires de Toulouse et Dignes de Jérôme Casalonga en qualité d'artiste de l'année 2027, pour des interventions de formation et de création.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

Le président,

François-Philippe BARBOLOSI



La secrétaire de séance,

Judith VERONIQUE



ANNEXES

- COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2024
- COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE RÉALISÉ 2024
- RAPPORT DU CAC SUR LES COMPTES ANNUELS _ Exercice clos le 31.12.2024